

# Informations pratiques

pour les visites d'entreprises



COMMENT VISITER ?

## Comment visiter une entreprise ?

Pour visiter les Chantiers de l'Atlantique ou le Grand Port Maritime, vous devez remplir les conditions ci-dessous :



BUS OBLIGATOIRE

## Conditions de transports

- ✔ La visite ne peut se faire qu'en autocar sonorisé à la charge du client.
- ✔ Un siège guide est indispensable à côté du chauffeur.
- ✔ Le temps de pause réglementaire pour le chauffeur ne peut avoir lieu durant les visites.
- ✔ Les cars à étage ne sont pas autorisés.
- ✔ L'autocar peut être réservé par Saint-Nazaire Agglomération Tourisme, sur demande, à la charge du client.

## Conditions d'accès

Informations\* à fournir impérativement pour chaque visiteur et à transmettre au minimum 10 jours avant la visite.

- ✔ **nom, prénom, date et ville de naissance, nationalité**
- ✔ Pour la visite du Grand Port Maritime, chaque visiteur à partir de 16 ans, ainsi que le chauffeur du car, doit obligatoirement être muni de sa **carte nationale d'identité ou de son passeport, en cours de validité (pièces originales, permis de conduire et livret de famille refusés) le jour de la visite.** Le port de chaussures fermées est obligatoire. Les données transmises lors de l'inscription des visiteurs doivent être strictement identiques aux informations se trouvant sur la pièce d'identité qui sera présentée.

*Le jour de la visite, lors du contrôle effectué par le guide, si les informations sont discordantes, la personne se verra refuser l'accès au site.*

- Frais de dossier : 25 € pour les journées incluant une location d'autocar / 50 € pour les journées incluant un déjeuner
- Attention, les visites d'entreprises sont soumises à des impératifs industriels ou sociaux qui peuvent perturber ou empêcher les visites. Dans ce cas, Saint-Nazaire Agglomération Tourisme fera le maximum pour proposer une visite de substitution équivalente mais ne saurait être tenue responsable des contraintes qui s'imposent.
- Nous vous rappelons que les sites industriels visités peuvent vous exposer à des désagréments sonores et olfactifs sur une courte durée.

Les listes des élèves et des adultes sont à envoyer à : [resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com](mailto:resagroupes@saint-nazaire-tourisme.com)



## Récapitulatif des accès aux visites d'entreprises

Nom de la visite	Jauge par créneau	Accessible à partir de	Conditions d'accès obligatoires	Équipements requis	Équipements /actions interdit.e.s	Accessibilité
 <b>CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE</b>	50	CM1	Liste de participants (nom/prénom/date de naissance/lieu de naissance/nationalité) à fournir 10 jours avant la visite.	Chaussures fermées, appareil photo, téléphone portable et appareils électroniques obligatoirement éteints et rangés.	Utilisation du smartphone interdite. Prise de photo interdite.	Bonne mobilité requise (parcours en bus + à pied avec des escaliers)
 <b>NANTES SAINT-NAZAIRE PORT</b> (Grand Port Maritime)	50	6 <sup>e</sup>	CNI ou passeport originaux à partir de 16 ans	Chaussures fermées, appareil photo, téléphone portable et appareils électroniques obligatoirement éteints et rangés.	Utilisation du smartphone interdite. Prise de photo interdite.	Bonne mobilité requise (parcours en bus + à pied)